



2008 : 230 PV dressés dans le département du Rhône pour non respect de l'interdiction de fumer

Rubrique : actualités - Date : jeudi 5 février 2009

D'après Lyon Mag, 230 PV pour l'interdiction de fumer dans les lieux publics ont été dressés dans le département du Rhône l'année dernière, pour la première année d'application de cette loi. Dont 180 PV à des patrons d'établissements et 43 à des clients en ville. Alors qu'en zone rurale, seuls 7 propriétaires de bars ont récolté un PV.